

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	16 (1908)
Heft:	4
Artikel:	Quelques notes sur l'activité des comités suisses de secours aux victimes de la guerre de 1870-1871
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-682759

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

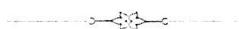
Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cet exemple semble démontrer la nécessité de confier cet important service à un organe neutre, puisque c'est sous la direction du représentant de la France et grâce à cela que son fonctionnement fut si remarquable, et ce service doit appartenir à la Croix-Rouge plutôt qu'à tout autre.

A cette occasion, il ne sera pas inutile de rappeler qu'en 1870, le Comité international, qui avait institué à Bâle une agence internationale, avait organisé également, par le moyen de ce rouage neutre, un service de renseignements qui a rendu les plus grands services. Les demandes d'informations venant surtout de France et concernant les hommes tués,

disparus, malades, blessés ou prisonniers, étaient innombrables. Pendant plusieurs mois, les dix personnes faisant partie du bureau de renseignements de Bâle, eurent quotidiennement à réexpédier environ 800 lettres, à répondre à quantité de familles inquiètes du sort des leurs, et à faire passer à des prisonniers des envois pour une somme qui dépassa un demi-million de francs. Ce bureau fit mieux encore, il dressa des listes des prisonniers de guerre avec l'adresse exacte du lieu de leur internement, les fit publier et répandre en France et en Allemagne, et grâce à ce travail de Bénédictins, des centaines de familles inquiètes purent correspondre avec ceux qui leur étaient chers.



Quelques notes sur l'activité des comités suisses de secours aux victimes de la guerre de 1870-1871

Le 1^{er} juillet 1871 paraissait le rapport général de l'activité de la « Société neu-châteloise de secours aux blessés » depuis le début de la guerre franco-allemande. Presque toutes les localités du canton de Neuchâtel avaient reçu des soldats, et hospitalisé des malades; un sentiment unanime de pitié pour ces malheureux avait fait donner à notre population tout ce dont elle disposait, et on cite le cas de familles, où il ne restait plus, après le passage des Français, ni une chemise chaude, ni une paire de chaussures.

Le Comité de secours fit en outre procéder à des collectes et à des ventes; toutes les bonnes volontés furent mises à contribution, et le rapport nous donne le total des sommes recueillies dans le canton de Neuchâtel, dès le début de la guerre jusqu'au 1^{er} juillet 1871.

Nous en donnons ici le relevé:	
Pour les blessés des armées belligérantes . . .	Fr. 57,869.10
Pour les victimes de la guerre	» 25,262.44
Vente pour les victimes de la guerre en France	» 16,695.80
Vente pour les veuves et les orphelins	» 32,099.65
Dons reçus pour les prisonniers français en Allemagne	» 10,368.85
Collecte pour les Suisses à Paris	» 63,725.28
Collecte faite en faveur des orphelins des deux nations	» 4,107.49
Collecte faite par la Société d'agriculture . . .	» 12,891.30
A reporter	Fr. 223,019.91

Report	Fr. 223,019.91
Collecte faite à La Chaux-de-Fonds, pour Strasbourg, Alsace et Lorraine	» 5,506.30
Dons pour les victimes du bombardement de Strasbourg	» 725.—
Collecte faite à La Chaux-de-Fonds p. les veuves et les orphelins	» 2,739.20
Vente organisée par les dames de Ch.-de-Fonds 7,380 fr., dont $\frac{1}{3}$ pour les Suisses à Paris, $\frac{1}{3}$ pour les blessés allemands, $\frac{1}{3}$ pour les besoins de l'ambulance de Chaux-de-Fonds	» 2,460.—
Vente faite à Fleurier au profit des victimes de la guerre en France . .	» 2,350.—
	Fr. 236,800.41

Cette somme servit tout d'abord à acheter des vivres et des pièces de vêtements et de literie qui furent distribués tant à Neuchâtel que dans le canton, aux internés; d'autres secours en nature et en espèces furent expédiés à Bâle où se trouvait l'agence générale de distribution, à Pontarlier et aux villes frontières françaises; d'autres envois destinés aux ambulances françaises et allemandes prirent le chemin de Nancy, de Metz, de Dijon. Au total, le Comité de Neuchâtel expédia, du 11 août 1870 au 21 mars 1871, huit cent douze colis.

Ces envois étaient en général accompagnés par un délégué du Comité expéditeur et cette personne était chargée de veiller à ce que les objets arrivassent bien à leur destination voulue.

Les rapports que devaient faire ces délégués sur la mission qui leur avait été

confiée, retracent les difficultés très grandes que rencontraient ces expéditions. Nous reproduisons celui de M. Henri Junod qui avait dû accompagner un envoi dans le Montbéliard.

« Le 20 janvier 1871, le Comité de secours de Neuchâtel reçut de l'agence de Bâle avis télégraphique qu'un grand nombre de malades français étaient abandonnés sans soins dans la contrée de Montbéliard, les lazarets allemands se trouvant hors d'état de subvenir à de si grands besoins. L'appel fait à l'agence émanait du prince de Hohenlohe, chef des secoureurs allemands. Bâle nous demandait des médecins. Nous télégraphiâmes aussitôt dans les districts et nous communiquâmes cette demande aux médecins de la ville. Malheureusement, notre corps médical, fortement réduit par la mise sur pied des troupes fédérales ne put se prêter à de nouveaux départs et un seul docteur répondit à notre appel. Nous nous décidâmes en outre à envoyer à Bâle un membre de notre Comité, afin de nous rendre compte plus exactement de la situation. Nous extrayons ce qui suit de son rapport:

« Arrivés à Bâle, le 21 au soir, nous nous rendîmes immédiatement au bureau de l'agence internationale; la dépêche du prince Hohenlohe, arrivée la veille, était confirmée par un nouveau télégramme. Les Bâlois avec leur admirable activité, avaient travaillé pendant la nuit du 20 au 21 à charger de colis de tous genres quatre énormes voitures, vivres, vêtements, matériel d'ambulance en quantité suffisante pour permettre l'établissement de trois ou quatre stations; deux de ces voitures étaient déjà parties dans la journée pour Héricourt, en passant par Delémont, Porrentruy et Delle; une colonne de chirurgiens bâlois, accompagnés de leurs aides devait prendre le même che-

min le lendemain, tandis qu'un détachement de vingt médecins et aides zurichoises, avisés comme Neuchâtel, par dépêche télégraphique et organisés à Zurich dans la nuit, était attendu et allait, avec les deux voitures restantes, prendre aussi le chemin d'Héricourt, mais en passant par Altkirch et Dannemarie. Nous nous joignîmes à la colonne bâloise.

« Le lendemain, 22, nous prenions les devants et rejoignions sur le sommet des Rangiers les chars d'approvisionnement partis la veille, et qui, trop chargés, ne cheminaient que péniblement à travers la montagne. La neige tombait sans interruption depuis deux jours. A notre arrivée à Porrentruy, nous trouvâmes la ville encombrée de troupes et de réfugiés, l'armée fédérale commençait cette immense marche de flanc qui, partie de Bâle, ne devait s'arrêter qu'aux Verrières. La question des logements, une fois vidée, non sans peine, nous visitâmes l'ambulance fédérale dirigée par M. le Dr Göldlin et renfermant une cinquantaine de blessés allemands et français. Nous y trouvâmes un jeune médecin neuchâtelois, M. Vouga. Cette ambulance ne manque de rien d'important, la population de Porrentruy suffit à la fournir du nécessaire.

« Dans la nuit, arriva la colonne bâloise, qui avait dû faire à pied et par un temps affreux, la traversée de la montagne, les deux voitures de matériel arrivèrent aussi sans accident, et dès le lendemain 23, munis de papiers de légitimation délivrés par l'agence de Bâle, nous nous mêmes en route pour la frontière, sous la direction de M. le professeur Socin. Notre convoi se composait de deux chars d'approvisionnements attelés chacun de quatre chevaux, et de quatre autres véhicules, omnibus et voitures de place. En tout, 18 personnes et 15 chevaux. Chevaux et voitures venaient de Bâle;

c'était une dépense considérable, mais inévitable, car il eût été impossible de s'en procurer dans la contrée.

« A notre passage à Delle, la garnison allemande faisait en hâte ses préparatifs de départ. Nous arrivâmes dans l'après-midi à Bourogne, quartier général de Trescow, et d'où rayonne toute l'activité du siège de Belfort. Le prince Hohenlohe avait quitté cette localité et il était nécessaire d'arriver sur la ligne dont Héricourt était le centre et où venait d'avoir lieu, une semaine auparavant, la bataille des trois jours. Les villages que nous travisions étaient encombrés de troupes badoises et prussiennes, les allées et les venues dans la direction de Belfort étaient incessantes; nous rencontrâmes une partie de la grosse artillerie dont on avait dégarni le siège pour en armer les lignes de la Lisonne. Les villages sont presque complètement abandonnés par leurs habitants, et ceux qui ne les ont pas quittés sont réduits à l'état le plus misérable; ils manquaient de pain depuis plusieurs jours et n'osaient aller de village en village qu'avec une « passe » qu'ils n'obtenaient que très difficilement, les sentinelles avaient ordre de tirer sur toute personne passant autre part que sur les routes. Un assez grand nombre de maisons sont closes, volets et portes cloués, un écriteau fixé à la façade porte en grandes lettres le mot « pocken » (petite vérole).

« Par des chemins de traverse, nous arrivâmes à Moval et Sévenans, de là nous voyions distinctement le château de Belfort et la lueur des coups de canon qui en partaient, quant aux détonations, nous les entendions déjà depuis la frontière. Une grande activité régnait parmi les troupes allemandes, nous étions dans la région des parcs de réserve et des poudrières, et il était peu de chemins qui

n'eussent leur sentinelle, mais, à part de rares exceptions, le drapeau de la Croix-Rouge et le drapeau suisse qui flottaient à toutes nos voitures, portant en outre la plaque de l'agence de Bâle, suffisaient pour nous valoir passage libre; il n'était au reste pas rare que les sentinelles fussent déjà avisées de notre passage et n'eussent reçu des ordres en conséquence. Quant aux paroles désagréables, on en entendait quelquefois de la part des soldats, et le drapeau de la Convention de Genève pas plus que le drapeau fédéral, ne paraissaient en fort bonne odeur parmi

eux. Peut-être en avaient-ils eux-mêmes trop abusé; et, à ce propos, je rappellerai un fait déjà signalé dans le 16^e rapport de l'agence de Bâle, c'est que, lorsque nous arrivâmes le lendemain près de Montbéliard, nous trouvâmes les avant-postes prussiens avec le brassard de la Convention de Genève et l'arme au bras!

« Il était tout à fait nuit lorsque nous regagnâmes la route de Belfort à Héricourt et à 8 heures du soir, nous arrivions enfin dans cette localité.

(A suivre).

Nouvelles de l'activité des sociétés

Genève, Société des samaritains. Cette société a eu son assemblée générale le 13 février; le comité a été constitué comme suit: MM. A. Méroz, président; Ch. Ackermann, vice-président; M^{me} C. Odier, trésorière, M^{le} G. Fol, secrétaire. Directrice du Dispensaire: M^{me} L. Boissonas.

Le conseil médical continue à être formé par MM. les Docteurs J. Braun, L. Boissonas, R. Dunant, L. Grounauer, E. Machard, M. Thomas, Wartmann-Perrot et L. Weber.

Le rapport présidentiel constate que le nombre des membres a beaucoup augmenté, il est actuellement de 603 samaritains (actifs, passifs et honoraires). Malheureusement à Genève comme ailleurs tous les samaritains ne font pas preuve de zèle ni de cet esprit de suite si nécessaire dans le domaine des soins à donner.

Les cours, exercices, et conférences donnés par les médecins auraient pu être suivis plus assidument; le cours de pansements de l'automne 1907 a cependant été suivi régulièrement par 125 auditeurs.

Cent soixante-quatorze personnes sont venues réclamer des soins au Dispensaire qui a donné 1200 consultations sous la direction du Dr R. Dunant.

Les objets sanitaires prêtés, les boîtes de matériel de pansement déposées dans les écoles, salles de réunion, églises, etc., ont été largement mis à contribution. Les postes de matériel disséminés dans la campagne genevoise ont aussi, à maintes reprises, rendu des services à la population.

Le rapport signale aussi l'exercice-sortie de Troinex qui eut lieu le 23 juin, et dont nous avons donné un compte-rendu détaillé dans le n° 7 de *La Croix-Rouge suisse*, 1907.

Nous constatons avec plaisir que la Société des samaritains de Genève progresse; nous la savons bien dirigée, composée d'excellents éléments qui ne cherchent qu'à remplir consciencieusement le but humanitaire et social qu'elle s'est proposé, aussi son travail utile est-il vivement apprécié de la population genevoise tout entière.

M.